



Bulletin municipal n°53 - août 2018

Mot du Maire

En début d'été, le Conseil Municipal a voté l'adhésion de notre commune au Parc Naturel Régional (PNR) du Médoc. Je fonde l'espoir que ce projet permette aux médocains de bénéficier d'outils, mais aussi de soutiens financiers (état, région, Europe) pour travailler ensemble, parler d'une voix forte afin de développer notre économie et notre identité médocaine. Il est important que les jeunes familles puissent rester vivre dans nos villages, y trouver un emploi.

En juin, lors de la réunion de concertation pour l'aménagement du centre bourg, de nombreux administrés ont émis le souhait de continuer l'enfouissement des lignes. Nous avons donc sollicité une étude pour cette réalisation en trois tranches (de l'école à la mairie, de la place du 11 novembre à l'ancienne poste, et devant l'hôtel).

La municipalité œuvre pour faire des travaux de rénovation importants, afin de donner vie et attractivité au cœur de notre village. Comment convaincre les propriétaires ou locataires de certaines maisons qui n'entretiennent ni leur trottoir, ni leur jardin et parfois même leur habitation donnant une image de village abandonné. Nombreux d'entre vous ont évoqué ces faits, « surpris » que ces administrés ne souhaitent pas participer à l'embellissement du village.

La rentrée des classes se prépare, des investissements conséquents sont en cours de réalisation pour équiper l'école en numérique. Dès la rentrée, les écoliers pourront en profiter. Ayant subi plusieurs vols importants dans les réserves du restaurant scolaire, nous avons équipé le groupe scolaire d'une alarme. Des dépenses importantes pour des incivilités, au détriment de projets qui auraient pu servir pour votre bien-être.

Je vous souhaite de profiter de ces beaux jours d'été et vous donne rendez-vous à la fête de la Saint Roch, préparée activement par les bénévoles associatifs.

Le Maire,
Véronique CHAMBAUD

Vin d'honneur Fête de la Saint Roch

Le Maire et le Conseil Municipal vous invitent au vin d'honneur offert par la municipalité à l'occasion de cette fête le dimanche 19 août à 12h00.

Nous vous attendons nombreux !

FÊTE SAINT ROCH

Du 17 au 20 août

(programme en dernière page)

JOURNEES DU PATRIMOINE

15 et 16 septembre

35ème édition

VIDE - GRENIERS

Samedi 18 août

Dimanche 18 novembre



Informations municipales

Débroussaillage des terrains :

Le Ministère de l'Intérieur rappelle qu'en matière de lutte contre les feux de forêts, le débroussaillage des terrains autour des habitations est obligatoire.

Par conséquent, pour limiter le combustible dont le feu pourrait se nourrir, il est recommandé de :

- procéder à l'élagage des arbres et arbustes,
- éliminer les déchets végétaux (branchages, herbes coupées...),
- bien ratisser les sols (aiguilles de pins, feuilles mortes...).

Ce débroussaillage des terrains permet également de mieux protéger les biens et les habitations, tout en facilitant le travail des pompiers en cas d'intervention.

Interdiction de brûler

Interdiction d'incinération des déchets verts, en tout lieu et en toute période. Le brûlage est interdit depuis l'arrêté préfectoral du mois d'avril 2016.

Pour plus de renseignements :

www.gironde.gouv.fr ou www.dfci-aquitaine.fr

Rappel sur les nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Frelons asiatiques

Pour information, une nouvelle réglementation du Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles (GDSA 33) précise que les interventions des perchistes sont entièrement gratuites pour la destruction des nids de frelons asiatiques dans les communes à jour du versement de la subvention. C'est le cas de Queyrac. Pensez-y !

Nouveau :



La bibliothèque va ouvrir ses portes le samedi matin de 10h00 à 12h00 à partir du 15 septembre.

Nous vous attendons nombreux !

Pour les nouveaux résidents queyracais...

Un livret d'accueil vous attend à la mairie.

Il vous permettra de faire connaissance avec votre nouvelle commune.

Soyez les bienvenus !

Taxe GEMAPI

Suite à la loi MAPTAM 2014 et la loi NOTRe 2015, la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques Prévention des Inondations) est devenue obligatoire pour les communautés de communes. Pour la financer, une nouvelle taxe a été instaurée en 2018 (indiquée ligne GEMAPI sur les feuilles des taxes locales d'imposition).



Mairie de Queyrac

1 Place du 11 Novembre 1918
33340 QUEYRAC

Horaires d'Ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h00

Cadastre et urbanisme

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30

Tél : 05 56 59 80 50 - Fax : 05 56 59 86 64

mairie-de-queyrac@wanadoo.fr

Sommaire :

Page 1 : Edito

Page 2 : Informations municipales

Page 3 : Informations municipales

Page 4 : Informations municipales suite

Page 5 : Parc naturel régional Médoc

Page 6 : Atelier mieux vivre séniors

Page 7 : Vie pratique

Page 8 : Ecole et fête de la musique

Page 9 : Associations

Page 10 : Associations

Page 11 : Associations suite

Page 12 : Fête de la Saint Roch

Direction de la publication :

Véronique CHAMBAUD

Dépôt légal : à parution.

Imprimerie : Lagriffe - Atelier Art Nouveau

Secrétaires de rédaction :

Mme Marylène BARBIN et le secrétariat de mairie.

Comité de rédaction :

Commission de communication

N° ISSN : 1291.2247 **Tirage :** 800

Photos : Dominique PATRAS et autres sources

Informations municipales

Taxes, budget, travaux réalisés

Taxes locales

Les taux des taxes locales ont été maintenus aux barèmes de 2017 soit :

	2017
Taxe d'habitation	11,28 %
Taxe foncier bâti	13,83 %
Taxe foncier non bâti	43,82 %

Compte administratif 2017 au budget principal

COMPTE ADMINISTRATIF	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
BUDGET PRINCIPAL						
Résultats reportés		9 524,09	105 669,02		105 669,02	9 524,09
Opérations de l'exercice	767 279,13	888 559,08	256 071,98	342 826,63	1 023 351,11	1 231 385,71
TOTAUX	767 279,13	898 083,17	361 741,00	342 826,63	1 129 020,13	1 240 909,80
Résultats de clôture		130 804,04		-18 914,37	0	111 889,67
Restes à réaliser			52 121,94	11 495,00		
TOTAUX CUMULES			413 862,94	354 321,63		
RESULTATS DEFINITIFS		130 804,04	59 541,31			71 262,73

Budget primitif principal 2018

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	274 768,86	Atténuation de charges	47 346,59
Charges de personnel	415 733,40	Produits des services	43 004,48
Autres charges de gestion courante	126 628,28	Impôts et taxes	404 265,00
Charges financières	7 489,65	Dotations et participations	319 833,17
Charges exceptionnelles	1 000,00	Autres produits de gestion courante	25 000,00
Virement à la section d'investissement	45 718,28	Résultat reporté	71 262,73

Informations municipales suite

Travaux réceptionnés

- bâche incendie aux Ourmes

Projets réalisés :

- école numérique,
- aménagement d'un accès au stade par l'allée de Carcanieux et d'une rampe entre les deux terrains,
- agrandissement du terrain de pétanque (5 pistes de jeu de 3 m x 13m).

Projets en cours de réalisation :

- création d'un parking à l'abri bus de Queyzac,
- restauration du bâtiment communal au cimetière.



Bâche incendie



Terrain de pétanque

Convention Aménagement de Bourg



Dans le cadre de la Convention d'Aménagement de Bourg (CAB) lancé en partenariat avec le Conseil Départemental de la Gironde, la commune a organisé une réunion publique le mardi 5 juin à la salle des fêtes. Au travers d'ateliers ludiques organisés par le Pays Médoc, de nombreux queyracais ont pu exprimer leurs souhaits pour le devenir du centre bourg.

Améliorer l'accessibilité piétonne, supprimer les fils électriques et mieux marquer et embellir les entrées du bourg sont les points principaux mis en lumière.

Dans les éléments à conserver, les participants aux différents ateliers ont marqué leur attachement à la place centrale, aux qualités du patrimoine bâti, aux commerces de proximité et à l'aspect rural du village.

Les résultats de cette réunion publique ont été transmis au bureau d'étude qui accompagne la Mairie dans la mise au point de la CAB. Ils seront intégrés plus tard au projet en cours d'élaboration.

Une nouvelle réunion publique sera organisée.



Parc naturel régional Médoc



Depuis 2008, année durant laquelle Monsieur Alain ROUSSET Président de la Région Nouvelle Aquitaine propose aux élus médocains la création d'un Parc naturel régional (Pnr), de nombreuses étapes ont été passées avec succès. Grâce à ce label, le Médoc a l'opportunité de faire reconnaître au niveau national la qualité et la richesse de son patrimoine naturel, culturel, architectural et paysager. Les élus du territoire, réunis au sein du Pays Médoc se sont tout de suite saisi de la proposition. En effet, n'est pas Parc naturel régional qui veut ! Ce cercle ne rassemble aujourd'hui qu'une cinquantaine de membres parmi lesquels le Pnr des Grands Causses, le Pnr du Morbilhan ou encore notre voisin le Pnr des Landes de Gascogne. Que de noms évocateurs...

Dès lors, le syndicat mixte du Pays Médoc se voit confier la mission de création du futur Parc naturel régional au côté de la région et des 53 communes du périmètre. Ainsi, le projet de Charte du futur Pnr (regroupant l'ensemble des actions qui seront mises en œuvre au sein du Pnr) a été soumis à enquête publique du 2 octobre au 3 novembre 2017. Cette phase a permis de recueillir les contributions et observations des acteurs socio-professionnels du territoire et également des habitants. Le Parc naturel régional Médoc porte l'identité historique, géographique, naturelle et culturelle de toute la presqu'île médocaine.

Désormais, l'obtention du label n'est plus très loin !

Actuellement, les collectivités (communes, communautés de commune, conseil départemental, métropole et villes-portes) sont amenées à délibérer sur leur adhésion à la Charte du futur Parc naturel régional.

Les prochaines étapes seront l'arrêt du projet de Charte par le conseil régional fin octobre et la détermination du périmètre proposé au classement au regard des délibérations favorables recueillies en septembre 2018, l'avis final de l'Etat sur le projet de Charte en fin d'année et enfin l'instruction finale de l'Etat jusqu'au décret de classement prévu début 2019.

Informations complémentaires sur le projet de Pnr Médoc :

<https://www.pays-medoc.com/un-pnr-c-est-quoi.html>

Suivez-nous sur les réseaux sociaux en likant notre page facebook pour connaître nos actualités (@PnrMedocProjet).



Atelier mieux vivre séniors

L'Activité Physique Adaptée



Le 18 mai dernier, 14 participants ont rejoint les cours d'Activité Physique Adaptée à QUEYRAC, mis en place à l'initiative de la commune et de l'AAPAM, à titre expérimental.

Ces cours sont animés par Florence VIROLEAU, animatrice prévention santé à l'AAPAM.

A ce jour, QUEYRAC est commune pilote et cette activité est reconduite pour l'année 2018-2019.

Pourquoi l'Activité Physique Adaptée ?

Pour permettre à chaque participant de pratiquer une activité physique quels que soient ses possibilités. C'est également un moyen de rompre la solitude, de créer ou recréer un lien social.

L'animatrice encadre des personnes ayant des besoins spécifiques, et travaille aussi sur de la prévention.

Même si l'activité physique ne fera pas diminuer les altérations dues au vieillissement du corps, elle peut néanmoins permettre de limiter ou freiner la perte de capacités.

La pratique de l'Activité Physique Adaptée est favorable à la santé, à la qualité de vie et au bien-vieillir. Elle permet aussi de repousser la perte d'autonomie.

Les cours sont animés toute l'année, une fois par semaine, tous les vendredis de 10h30 à 11h30 (hors vacances scolaires Noël, Pâques et vacances d'été).

Reprise des cours : les participants sont attendus le 7 septembre prochain pour recommencer une année et conjuguer renforcement musculaire, équilibre, techniques de respiration... et plaisir.



En partenariat avec la commune de QUEYRAC, l'AAPAM et la CARSAT vous proposent une réunion d'information

L'informatique, pourquoi pas vous ?
Initiation à l'utilisation d'une tablette tactile pour les séniors retraités
Mercredi 5 Septembre 2018 à 15h00.
A la salle des fêtes
33340 QUEYRAC

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter

• AAPAM
05 56 73 19 50
8 rue de Verdun
BP 45 BLAIGNAN
33340 Lesparre Cedex



• Mme Marylène BARBIN
06 80 00 66 77

Entrée libre et gratuite. Un goûter vous sera offert par le CCAS de la commune
Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

Atelier Informatique Séniors

La mairie en partenariat avec l'AAPAM met en place un atelier informatique pour les séniors.

Une réunion d'information est prévue mercredi 5 septembre de 15h00 à 16h30 au foyer rural.

Deux sessions de cours gratuits sont prévues :

- vendredi matin de 10h00 à 12h 00 - salle du conseil
- lundi après-midi de 14h30 à 16h30 - salle du conseil

Il reste encore des places :

n'hésitez pas à contacter Marylène BARBIN au 06 80 00 66 77.

Atelier prévention conduite séniors

Un atelier sera proposé aux séniors cet hiver.

Vie pratique

Brigade numérique

Problèmes de voisinage, victimes de cybercriminalité, questions sur le code de la route, conseils contre les cambriolages...

Vous pouvez dialoguer par « chat » avec la brigade numérique de la gendarmerie sur tous les sujets de sécurité au quotidien.

Accessible depuis un ordinateur, une tablette ou encore un téléphone, la brigade numérique de la gendarmerie vous répond 24 heures sur 24.

Pour cela, il vous suffit de vous rendre sur le :

- site internet de la gendarmerie <https://gendarmerie.interieur.gouv.fr>,
- compte Facebook de la gendarmerie, , <https://www.facebook.com/gendarmerienationale>,
- compte twitter de la gendarmerie <https://twitter.com/gendarmerie>.

En cas d'urgence, appeler le 17 ou le 112 (ou envoyer un SMS au 114 pour les personnes sourdes et malentendantes).

Usage d'un drone de loisir



Posséder un drone est une chose, mais connaître toutes les subtilités de la réglementation quant à son utilisation en est une autre.

En effet, bien qu'étant une activité de loisirs pour la plupart d'entre vous, cette activité relève de plusieurs règles qu'il faut absolument respecter.

Assurer la sécurité des personnes et celles des autres aéronefs est de votre responsabilité :

- je ne survole pas les personnes par respect de leur vie privée,
- je respecte les hauteurs maximales,
- je ne perds jamais mon drone de vue,
- je ne l'utilise pas la nuit,
- je ne survole pas de sites sensibles ou protégés, ni l'espace public en agglomération,
- mes prises de vues ne peuvent pas être utilisées dans un but commercial,
- je dois être assuré pour la pratique de cette activité,
- en cas de doute, je me renseigne.

www.developpement-durable.gouv.fr/-Drones-aeronefs-telepilotes-.html.

Substituts nicotiques

Deux traitements de substitution sont désormais remboursables à 65 % par l'assurance maladie, comme n'importe quel médicament :

- de « gommes à mâcher »,
- de « patchs ».

Important :

Pour que le patient bénéficie de ce forfait, ces substituts nicotiques doivent :

- figurer sur la liste des substituts nicotiques,
- être prescrits sur une ordonnance consacrée exclusivement à ces produits ; aucun autre traitement ne doit figurer sur cette ordonnance.



Pour en savoir plus sur la prise en charge du sevrage tabagique, rendez-vous sur le site de l'Assurance Maladie :

<https://www.ameli.fr/medecin/exercice-liberal/prescription-prise-charge/medicaments-et-dispositifs/prise-en-charge-sevrage-tabagique>.

Boîtes aux lettres

Afin de faciliter la distribution du courrier ou autre document, il est important de laisser la boîte aux lettres accessible et qu'elle porte lisiblement le N° de votre maison et votre nom. Ceci évitera la perte ou le retour à l'expéditeur pour adresse introuvable ou inconnue.

Travaux rénovation énergétique

Dépêchez-vous ! Pour cumuler les deux avantages, crédit d'impôts et Eco-prêt à taux zéro sur vos projets de rénovation énergétiques (sous conditions d'éligibilité), il faut engager vos travaux avant la fin de l'année !

Les Eco-prêt à taux zéro pour financer la rénovation énergétique de votre logement ne sont disponibles que jusqu'au 31/12/2018.

Ecole



Le Machaon, le Grand Porte-Queue

Voici une des activités de l'année racontée par les élèves de petite section :

« On a élevé des chenilles. Elles ont fait des cocons. Les cocons ont fait des papillons. Ils sont jaunes avec du noir, et un peu de bleu et de rouge. On les a relâchés dehors. »

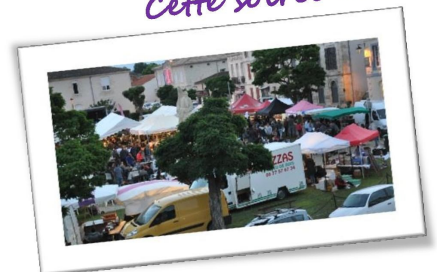
Le Directeur,
Laurent LAFOURCADE

Fête de la musique

Vous étiez avec nous ...



Cette soirée là....



RETOUR EN IMAGES
4^{ème} EDITION
QUEYRAC EN MUSIQUE
16 JUN 2018



Ici...



Et là !



L'équipe de « Queyrac en Fête » et les bénévoles vous remercient d'être venus si nombreux !
Ils vous donnent rendez-vous du 17 au 20 août pour la Fête de la St Roch..... A tout bientôt !



Associations

Les Darling's



La troupe de cabaret Les Darling's est née en août 2016, créée par une bande d'amis passionnés des arts de la scène (chant, danse et théâtre) ainsi que l'univers glamour du cabaret.

Nous avons rejoint la commune de Queyrac fin 2017, Madame le maire nous ayant ouvert ses portes avec joie, nous l'en remercions.

Nos spectacles ? Nous avons fêté la St Valentin à Queyrac, lors de notre premier spectacle qui fût très applaudi par le public, mais aussi nos représentations à Bégadan, à Vensac, ainsi que l'ouverture du Festival Sou-lac 1900 où les retombées furent aussi très positives. La phrase clé que nous entendons par le public est « je ne m'attendais pas à ça ! ».

Notre spectacle est en effet « étonnant » : l'essence en est bien sûr le

glamour, mais toujours classe, jamais vulgaire, basé sur des tableaux différents qui s'enchaînent, amenant le public vers un monde féerique, drôle et surprenant, le tout auréolé d'un jeu de lumières exceptionnel...

Notre prochain spectacle ? LE SAMEDI 22 SEPTEMBRE (le lieu et l'heure seront communiqués ultérieurement).

Venez donc, sans a priori ni préjugé, vous y laisser surprendre et vous aussi vous direz : « je ne m'attendais pas à ça ! »

Si vous avez envie de nous rejoindre, nous recherchons des danseuses motivées et un homme pour étoffer notre troupe !

Présidente, chorégraphe, chanteuse, meneuse de revue :

troupelesdarlings@gmail.com

Josyane RULA DACHARY - 06 85 38 79 02

Le Tarot Queyracais

Depuis le début de l'année, une nouvelle association est née à Queyrac « le Tarot Queyracais » avec, comme but principal, se faire plaisir autour du jeu de cartes.

Les rendez-vous ont lieu tous les jeudis sauf le dernier jeudi du mois. Les inscriptions sont à 20h15 pour un début de jeu à 20h30. Nous jouons 4 tours de 40 minutes. En général la distribution des lots a lieu vers minuit.

L'adhésion est de 10 euros pour l'année et le droit de table est de 8 euros. La moitié des participants est récompensée.

Une fois par trimestre, un tournoi appelé « un lot pour tous » est organisé après un petit repas en bonne convivialité pour un prix défiant toute concurrence.

L'association regroupe une cinquantaine d'adhérents d'âge différent allant de 45 ans à 85 ans. Tout en restant un club Loisir, les règles de la Fédération Française de Tarot sont respectées : c'est-à-dire que nous jouons à 4, occasionnellement à 3 suivant le nombre de participants.

Michel MALLET - 06 29 38 57 38

Amicales des Anciens Combattants



Avant de vous souhaiter de bonnes vacances, nous vous rappelons rapidement les dernières cérémonies :

- 8 mai fin de la deuxième guerre mondiale :

La municipalité, les enfants, les portes-drapeaux, les pompiers étaient présents, nous les en remercions. Les ponts (presque viaducs) n'ont pas attiré le nombre escompté au repas organisé par Civrac.

Nous avons décoré Monsieur LAFON Guy (Talais) de la médaille Vermeil de l'Union Fédérale.

- 8 juin :

Nous avons rendu hommage aux combattants d'Indochine et avons remis officiellement l'insigne et le diplôme (5 ans) de porte-drapeau à Monsieur Joël LE

GRAS. Madame le Maire, Madame SAVIN, Madame COLEMYN, le président Monsieur LAPEYRE ont déposé les gerbes.

En septembre, les anciens CM2 (2008 à 2018) recevront une invitation pour les 10 et 11 novembre 2018, avec le programme (voir bulletin municipal n° 52 de mai 2018). A bientôt.

André LAPEYRE - 05 56 59 71 01

Associations

Association Sportive Queyracaise (ASQ)

Tennis :

Nos tarifs pour accéder aux terrains de tennis.

- ◆ cartes annuelles :
 - jeune : 15 € (deux jeunes d'une même famille 20 €),
 - adulte : 25 €,
 - carte familiale (parents et enfants de moins de 20 ans) : 35 €,
 - ◆ carte vacances famille 15 €/par semaine.
 - ◆ location ponctuelle du court : 5€/heure.
- Vente des cartes et locations au bureau de tabac.
Renseignements : asqqueyrac@yahoo.fr

Gym-Pilate avec Guéna :

- mardi matin : 10h15 pilate / 11h15 gym,
- jeudi matin : 10h15 gym / 11h15 pilate.

Yoga avec Marie-Gabrielle :

- lundi : 18h30 - **nouveau**
- jeudi : 18h30.

Tarifs annuels :

- 80 € (1 cours/semaine),
- 110 € (2 cours/semaine),
- 130 € (3 cours/ semaine),
- 150 € (4 cours et +/semaine).

Reprise des cours le 3 septembre à la salle des fêtes.

Ecole multisports :

L'école EMS sera animée par Guéna. Les cours auront lieu de 16h45 à 18h00. Le lundi (CM1, CM2), le jeudi (CP, CE1, CE2).

Inscriptions : les 10 et 13 septembre à l'école.

Début des activités le lundi 10 septembre 2018.

Renseignements : asqqueyrac@yahoo.fr.

Véronique CHAMBAUD - 05 56 59 82 25

Association Archéologique et Sauvegarde du patrimoine : Los Beilh Peyros du Cayrac

Suite à l'appel lancé par notre association, notre bureau tient à remercier les nombreuses personnes qui nous ont contacté, nous ont fait de nombreux dons concernant Sainte Cécile (documents, photos, témoignages).

Une exposition sera possible lors des journées du Patrimoine.

Une messe sera dite à la chapelle Saint-Roch le jeudi 16 août à 18h30 par l'Abbe Da Rocha.

Nous souhaitons à tous de bonnes vacances.

Pilar GOTORBE - 05 56 59 80 85

Liens Intergénération

Le mardi 3 juillet avec les élèves de CM2 et leur professeur Virginie, nous avons quitté le sol de Queyrac et sommes partis à la conquête de l'Espace, quel beau voyage ! Après avoir côtoyé les planètes, nous nous sommes approchés du soleil mais il faisait trop chaud et vite nous avons rejoint la terre.

Mais sur notre passage, la comète nous a fait un clin d'œil et l'arc-en-ciel magnifique nous en a fait voir de toutes les couleurs. De loin nous avons aperçu le Cap Canaveral qui préparait une fusée pour aller explorer la lune.

Le voyage s'est terminé car un goûter offert par la municipalité nous attendait à l'école.

Merci à Virginie et à sa classe sympathique. Les tous petits de maternelle de Laurent ont eu, eux aussi, leur après-midi avec les papis et mamies.

Bonnes vacances à tous et à l'année prochaine.

Christiane GENDROT - 05 56 59 85 54

Association Culturelle Queyracaise

Après une « La Nuit des églises » réussie, les animations de l'Association Culturelle Queyracaise continuent :

- pour la fête Saint Roch, le vendredi soir 17 août, un océan de musique avec la formation « Espoir, » qui nous interprètera en chanson ses propres compositions.
- les samedi et dimanche 18 et 19 août sur le stade, une exposition de photos des écoles queyracaises datant des premières images recueillies. A ce sujet, si vous en avez, n'hésitez pas à les communiquer dans la boîte à lettre de Madame VILLAIN au 53, rue du 19 mars (elles vous seront remises dans une enveloppe portant votre nom et adresse, dès copie faite, merci d'avance).

A très bientôt.

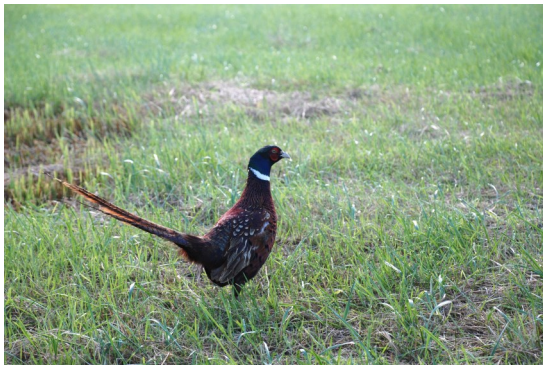
Francine VILLAIN - 06 50 60 60 21



Concert du 05 juin : La Nuit des églises avec F.FORTIER, PH.WALTER et L.WALTER.

Associations suite

Association Communale de Chasse Agréée



L'Assemblée Générale du 3 juin 2018 a réuni 24 chasseurs, alors que 131 permis ont été délivrés.....

Le prix des cartes est inchangé, sauf pour les chasseurs de + 75 ans, la loi nous oblige à faire payer la carte.

Le prix a été fixé à 1 € et approuvé par une majorité de l'Assemblée Générale : 19 votes pour, 4 contre, 1 abstention.

Nous avons lâché fin juillet 10 compagnies de faisandeaux et nous lâcherons au cours de la saison de chasse : 500 faisans et 250 perdreaux de tir.

Notre plan de chasse cette année est de : 30 chevreuils et 5 cerfs.

Les permanences, pour la vente des cartes, se tiendront à la salle polyvalente : les samedis 1er et 8 septembre de : 9h00 à 12h30.

N'oubliez pas d'apporter la feuille complète de validation de votre permis de chasser.

Cette année, le ball-trap de la St Roch débutera le samedi 18 août à 10h00 et se terminera le lundi 20 août à 12h00.

La coupe communale sera tirée le samedi 18 août à 11h00. Nous vous attendons nombreux à cette manifestation.

Le conseil d'administration vous souhaite une bonne année cynégétique ainsi que de bonnes vacances.

Jean-Pierre COUDOUIN - 06 21 34 35 73

Gardon Queyracais



Le nombre d'adhérents reste à peu près stable avec pour l'instant environ 330 adhérents toutes cartes confondues.

Nous avons réduit le nombre des concours (avec lâcher de 100 kilos de truites) à quatre, au lieu de cinq cette année par rapport à l'année dernière, espérant palier au manque de participants chroniques, mais la météo pluvieuse du printemps et certainement la conjoncture actuelle en ont décidé autrement.

En effet, cette année 2018 s'avère être (en participation) la plus mauvaise année depuis que l'association existe.

Nous allons réfléchir à la suite à donner pour 2019.

Pour nous réjouir, il y a de plus en plus de jeunes au bord de l'eau surtout pour des pêches actives. Il serait bon que certains s'investissent un peu plus dans l'association et viennent nous rejoindre au bureau. (Contactez moi au 06 87 20 61 88).

Le bureau se joint à moi pour remercier la mairie et ses agents, pour nous aider dans le nettoyage des abords de l'étang.

Dominique PATRAS - 06 87 20 61 88

Queyrac en fête

Ouvrez vite votre agenda ... !

Notez la date du 27 octobre 2018 😊

Venez nous rejoindre au Foyer Rural pour une soirée « dîner - concert » et partons ensemble sur les routes de New-York à Buenos Aires avec l'orchestre Nord Médoc.

Surveillez les affiches chez nos commerçants !

queyracenfete@gmail.com

Blog : <https://queyracenfete.wordpress.com>

Sabrina HOLTZ-SARRAZIN - 06 19 43 23 62

QUEYRAC



FÊTE ST ROCH

VENDREDI 17 AOUT 2018

CONCERT CHANT 20h30 Eglise St Hilaire
Entrée au chapeau
Un Océan de Musique « Espoir » 06 50 60 60 21

BELOTE 20h30 8€ Foyer rural
Place du 11 Novembre

SAMEDI 18 AOUT 2018

VIDE-GRENIER Toute la journée
Stade ☎ 05 56 59 82 25
vidgrenier33340@yahoo.fr

FETE FORAINE Toute la journée
ATTELAGE DE VACHES Stade
BATTAGE DE BLÉ
EXPO PHOTOS « Toutes les écoles »

PETANQUE Inscript* 14h15 lancer du but 15h
Stade ☎ 06 30 70 30 46

BALL TRAP A partir de 10h et reprise à 15h
Coupe Communale Inscript 11h - 06 21 34 35 73
Derrière l'église route D102E2

♪♪♪♪ **Dîner Pop Rock** ♪♪♪♪

MEDOC
ATLANTIQUE

Concert Mark ROWE Stade entrée libre
20h Dîner sous chapiteau géant : 18 €
Entrée + faux filet garni + fromage + dessert + 1 verre vin
(réservation sur place et au bureau de tabac de Queyrac)

<https://queyracenfete.wordpress.com>

☎ 05 56 59 80 50 - 06 19 43 23 62

Associations queyracaises réunies

*Election Mister Queyrac avec la participation de :

Une Parenthèse pour soi (massage)

La Boutique à Chapeaux (chapeau)

Château Carménère (visite & dégustation)



PROGRAMME

BUVETTE & RESTAURATION SUR PLACE

Tables & chaises sous chapiteaux



DIMANCHE 19 AOUT 2018

PETANQUE Inscript 8h15 Tête à tête
Coupe St Roch Lancer du but 9h

COURSE PEDESTRE Inscript [8h30 - 9h50] 10€
10 km Départ 10h00 sur le stade
Pré-inscription 9€ ☎ 06 21 64 02 98
gerard.vandemoere@orange.fr

BATTAGE DE BLÉ
BALL TRAP Dès 10h00 Derrière l'église route D102E2

VIN D'HONNEUR offert par la municipalité
Remise des Trophées 12h00 au stade

FETE FORAINE Toute la journée Stade
EXPO PHOTOS Entrée libre
PETANQUE Inscript 14h15 lancer du but 15h
TAROT Inscript 14h30 Foyer Rural au bourg

JEUX POUR TOUS Stade l'après-midi : course à l'œuf et plus encore....
LACHER DE BALLONS Stade Chemin de Lescapon

Marché gourmand & Feu d'artifice

Stade 19h Entrée libre **Bandas & Bal disco** Ttir feu d'artifice 23h00 selon météo
Election drôle de Mister Queyrac Jolis lots * !
Candidats 18-99 ans inscrivez-vous ! ☎ 06 19 43 23 62

LUNDI 20 AOUT 2018

BELOTE 8h30 8€ Foyer rural
Place du 11 Novembre

BALL TRAP Dès 10h00 - derrière l'église
Route D102E2 06 21 34 35 73